

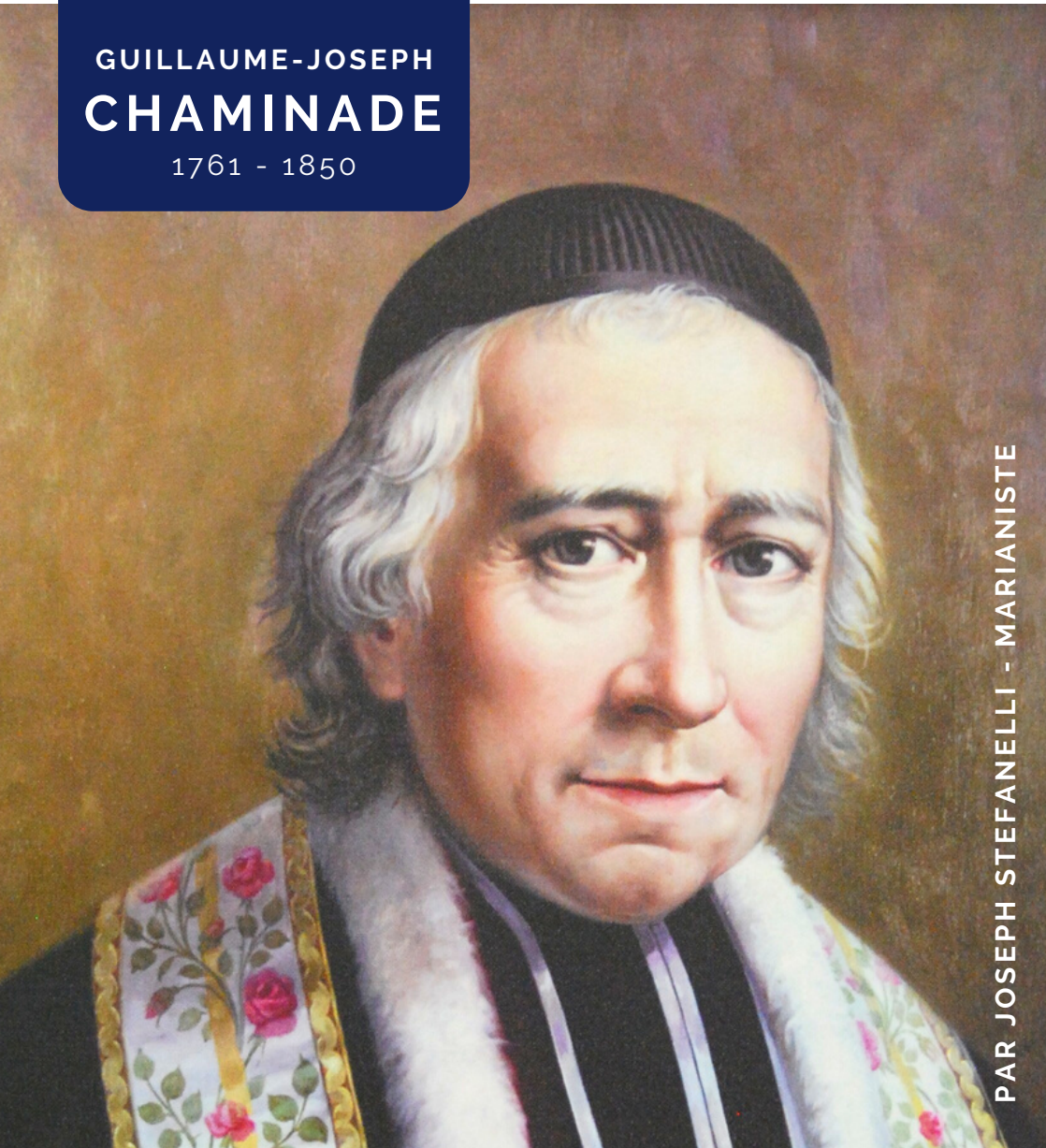


GUILLAUME-JOSEPH
CHAMINADE

1761 - 1850

FONDATEUR DE LA
FAMILLE MARIANISTE

Visionnaire et réaliste



PAR JOSEPH STEFANELLI - MARIANISTE

Etapes d'une longue carrière...

1761

Le 8 avril naît à Périgueux **Guillaume Chaminade, 14^e** enfant de Blaise Chaminade et Catherine Béthon. A sa **Confirmation**, il ajoute à Guillaume le prénom de **Joseph**, un saint qu'il vénère. Deux frères aînés, Jean-Baptiste et Blaise sont prêtres, Louis-Xavier et Guillaume-Joseph seront prêtres comme eux.

1771

Guillaume-Joseph est interne au petit séminaire de **Mussidan**, que dirige son frère Jean-Baptiste. Il prononce à 14 ans les **vœux** privés de **pauvreté, chasteté et obéissance**.

1785

Il est ordonné prêtre et travaille au collège de Mussidan comme professeur et économiste.

1791

La Révolution met en place de nouvelles lois. G.-Joseph refuse le **serment** à la Constitution Civile du Clergé. Proscrit, il s'installe à Bordeaux et exerce un ministère clandestin, au péril de sa vie, pendant la Terreur (1793-1794).

1797

Il doit s'exiler et rejoint **Saragosse** (Espagne).

1800

Il rentre en automne et fonde à Bordeaux une **congrégation mariale** de laïcs.
Il aide **Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous** à fonder **la Miséricorde** pour la réinsertion des filles de la rue.

1809

Suite à la diffusion de la bulle d'excommunication de Napoléon (qui n'y est pas nommé), l'Empereur supprime les congrégations de laïcs. Des congréganistes font des vœux privés, premier germe du futur Institut séculier marianiste, l'**Alliance Mariale**.

1816

Avec la jeune Adèle de Batz de Trenquelléon il fonde, à Agen, l'Institut des **Filles de Marie**, les "Sœurs marianistes".

1817

Le **2 octobre** naît à Bordeaux la **Société de Marie** (Religieux marianistes).

1819

Première école marianiste, rue des Menuts, à Bordeaux.

1839

Le pape Grégoire XVI signe un 'Décret de Louange' des deux instituts religieux marianistes.
Première fondation en Suisse.

1849

Un premier marianiste est envoyé en Amérique du Nord.

1850

Le 22 janvier. G.-J. Chaminade meurt à Bordeaux dans sa 89^{ème} année.

2000

3 septembre : le P. Chaminade est déclaré bienheureux par Jean-Paul II, à Rome.

2018

10 juin : Mère Marie de la Conception (Adèle de Batz de Trenquelléon) est déclarée bienheureuse, à Agen.



VISIONNAIRE ET RÉALISTE

LES PIEDS SUR TERRE, LA TÊTE
AU CIEL...

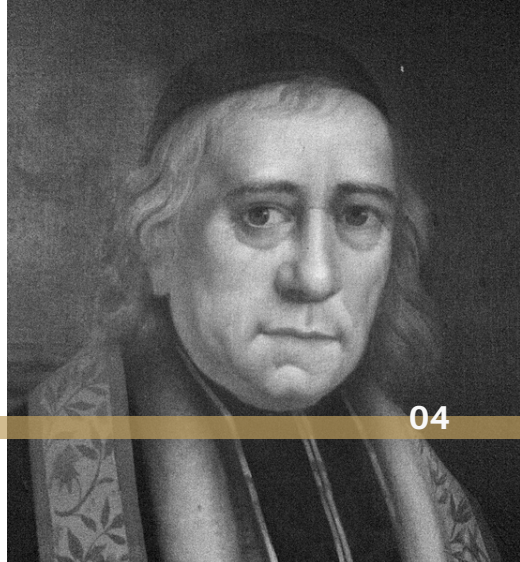
Il avait trente ans lorsqu'en 1790-1791 son premier grand rêve, de contribuer à la prospérité d'un collège-séminaire éduquant de jeunes chrétiens pour l'avenir de sa chère France, fut brisé par la Révolution française.

Il avait quarante-huit ans lorsque son rêve de refaire chrétienne la France par le moyen d'un nouveau type de congrégation de laïcs fut étouffé par Bonaparte.

Il avait soixante-neuf ans lorsque son rêve de convertir la France grâce à un réseau d'écoles normales fut stoppé par un gouvernement anticlérical.

Il avait finalement quatre-vingt-quatre ans lorsque la réalisation du plus grand de ses rêves, celui d'un institut religieux d'hommes et de femmes consacré à étendre la mission de Marie dans le monde, faillit être compromis par les disciples même qu'il avait choisis.

Or chaque fois, Guillaume-Joseph Chaminade, comme éducateur, prêtre et apôtre, refusa de s'avouer vaincu.



04

C'était un visionnaire et il réussit à s'accrocher à sa vision malgré tous les événements contraires. Chaminade était aussi un homme réaliste. Chaque fois que sa vision était contrariée, il trouvait un nouveau moyen de s'élancer vers la réalisation de ses rêves. L'histoire de sa vie pourrait être résumée en une série de revers et une série correspondante de victoires sur tous les obstacles rencontrés.

Lui-même aimait à se comparer à un paisible ruisseau qui finit, à force de patience, par franchir tous les obstacles qu'il rencontre sur son passage, en passant tout doucement par-dessus ou en les contournant, sans jamais se décourager. Tout comme l'histoire et la politique de son temps, avec leurs revirements, leurs avancées et leurs récupérations, la vie du P. Chaminade, longue de presque quatre-vingt-dix ans, demeure un défi et une inspiration pour beaucoup de gens, aujourd'hui encore.

LES PREMIÈRES ANNÉES (1761-1797)

PERIGUEUX

Guillaume est né le 8 avril 1761, quatorzième des quinze enfants de Blaise Chaminade et Catherine Béthon. Périgueux était alors une ville petite mais fière. Son père, verrier de formation mais devenu marchand de tissus et d'habits après son mariage, était issu d'une famille bourgeoise et il y avait un filon protestant dans sa lignée. Il n'était pas vraiment riche mais suffisamment aisé pour assurer une bonne éducation à ses nombreux enfants.

C'est ainsi qu'il envoya Guillaume dans le collège-séminaire de la bourgade de Mussidan, où se trouvaient déjà deux de ses frères: l'aîné, Jean-Baptiste, professeur et l'autre, Louis, élève.

MUSSIDAN

Après un premier cycle d'études, Guillaume rejoignit ses frères parmi le personnel de l'école et s'adjoignit à la congrégation séculière des prêtres de Saint-Charles qui l'animait. Il devint intendant et professeur de philosophie, laquelle comprenait à l'époque les mathématiques et la physique.

Après son ordination sacerdotale, en 1785, il assumait en plus la fonction d'aumônier. Les trois frères et l'abbé Moze consacraient beaucoup de temps, de créativité et une grosse part de leurs revenus à étendre et améliorer leur école. Bien vite elle attira des élèves de loin, même de Bordeaux et de Pau. L'avenir semblait brillant, même si la tâche était dure, et Guillaume, n'en doutons pas, était déterminé à consacrer sa vie à cette œuvre qui lui tient à cœur : l'éducation chrétienne des jeunes gens de France.

Jeune encore, il avait décidé de se donner à Dieu par des vœux privés de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il ne cessait d'approfondir l'intelligence qu'il avait de sa foi chrétienne et de la place de la Mère de Jésus dans le mystère chrétien.

Le petit garçon, qui aimait à rester des heures en prière à la chapelle, devint un jeune prêtre célébrant l'Eucharistie et engageant ses élèves dans des associations religieuses.





Durant tout ce temps, il se laissa guider et influencer par l'exemple de son frère aîné, Jean-Baptiste, lequel avait été Jésuite pendant quelques années, avant la suppression de la Compagnie (1773). L'influence de Jean-Baptiste resta sensible durant toute la vie de Guillaume-Joseph, comme on le perçoit dans les associations chrétiennes et les instituts religieux que ce dernier allait fonder et animer.

Malgré la distance qui séparait Mussidan des centres du pouvoir en France, la communauté des prêtres de Saint-Charles se tenait au courant des idées et des événements. Leur bibliothèque était bien fournie et ils étaient abonnés à des journaux. La Révolution américaine, qui s'était achevée en 1783, avait éveillé des sentiments antimonarchistes et anticonformistes dans d'autres régions du monde, notamment en France. Cette dernière avait soutenu les colons contre l'Angleterre ;

l'endettement de la monarchie française était à peu près aussi grand que le coût de son implication dans la guerre.

En 1787, le roi Louis XVI réalisa que la royauté française, après avoir été entre les mains de ses ancêtres pendant deux siècles, menaçait faillite si on ne trouvait pas de quoi renflouer les caisses. Il avait épuisé toutes les possibilités d'emprunts si bien que le seul recours restait la levée de nouveaux impôts. Il convoqua les États généraux qui représentaient les trois ordres du peuple du royaume : la noblesse, le clergé et le tiers-état. Une telle assemblée n'avait plus été réunie depuis 1614. Guillaume et Louis Chaminade participèrent comme délégués aux premières assemblées, chargées d'élire des représentants aux États généraux, à Versailles. Personne, et certainement pas les frères Chaminade, ne pouvait prévoir alors les conséquences de cette convocation, qui allait peser si lourd sur leur propre destin comme sur celui de la France et de l'Europe.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1799)

Avec le déclenchement de la Révolution, en 1789, et les lois anticléricales qui suivirent rapidement, il devint impossible pour Guillaume-Joseph Chaminade de rester à Mussidan. L'école fut nationalisée et les prêtres dispersés. Les frères Chaminade prirent position contre le gouvernement en rejetant le serment à la Constitution Civile exigé de tout le clergé. Ils furent parmi les nombreux opposants qui pensaient que le serment coupait le clergé français du pape et plaçait l'Eglise catholique sous la coupe d'un gouvernement areligieux qui allait bientôt se montrer violemment anticléricale. Guillaume-Joseph se rendit à Bordeaux, puis acheta une propriété - Saint-Laurent - où il installa ses parents au début de 1792. Il était plus facile pour lui de passer inaperçu dans cette ville affairée qu'à Mussidan. Élément d'un clergé réfractaire de plus en plus nombreux, il continua son ministère sacerdotal dans Bordeaux. Peut-être espérait-il que la tempête passerait rapidement et qu'il pourrait

retourner à Mussidan. Mais avant la fin de la décade, il avait compris qu'il n'y aurait plus de retour possible pour lui.

Pendant que la violence révolutionnaire frappait de toutes parts, particulièrement durant la Grande Terreur, Guillaume continuait son ministère, risquant à tout moment la guillotine. Il se dépensait au service des fidèles de Bordeaux, sous divers déguisements, vivant tantôt dans des cachettes, tantôt au grand jour, pendant les moments de répit que laissait la pression du gouvernement, occupé à démanteler et à démembrer l'Eglise.

Chaminade jouait un rôle clé dans le clergé clandestin, ce qui lui valut la confiance et le respect de la part du vicaire général de l'archevêque, Mgr de Cicé, en exil à Londres.

Chaminade gardait le contact avec le clergé et avec les laïcs, faisant des baptêmes, célébrant des mariages en cachette, prêchant des retraites, visitant malades et mourants ; il se lançait dans toutes sortes d'opérations financières pour secourir le clergé clandestin - autant d'activités interdites par le gouvernement révolutionnaire.

Avec l'intention de renforcer l'Église face à un avenir incertain, il contacta et organisa de petits groupes de laïcs engagés : des hommes et surtout des femmes, d'anciens religieux et aussi des jeunes bien décidés qui désiraient préserver et partager leur foi dans des circonstances fort semblables à celles des premiers siècles de la chrétienté.

Il y avait notamment, parmi ces personnes, une femme particulièrement courageuse et efficace, Mlle Marie-Thérèse Charlotte de Lamourous, qui restera sa plus proche collaboratrice jusqu'à sa mort, quarante ans plus tard. Caché par beaucoup de familles fidèles et prêtes à risquer leur vie, fortifié par sa propre vie de foi et de prière et soutenu par une indéfectible confiance en Dieu et en la protection de Marie, Guillaume-Joseph réussit à échapper d'innombrables fois à la police.

L'EXIL À SARAGOSSE (1797)

En 1797, il fut surpris par un revirement soudain de la politique gouvernementale. Par erreur, la police inscrivit son nom sur une liste d'émigrés rentrés sans autorisation en France et il fut obligé de quitter Bordeaux. Il partit pour l'exil, parmi des milliers d'autres prêtres français, dont deux de ses frères : Blaise, parti en Italie et Louis, en Espagne. Au terme du délai consenti pour quitter le pays, il rejoignit la frontière la plus proche et se rendit en Espagne. Il resta trois ans durant à Saragosse, au milieu de centaines d'autres prêtres français, qui, dans la mesure du possible, exerçaient leur ministère auprès des Français en exil, priaient, réfléchissaient, discutaient, se



préparaient à un retour dans leur patrie à la fois espéré et incertain. Par des correspondances clandestines et avec l'aide de voyageurs dignes de confiance, tout ce monde se tenait au courant de ce qui se passait au pays. Entre eux, pendant ce temps, ils réfléchissaient pour préparer la rechristianisation de la France.

Le rêve chaminadien de Mussidan n'était pas mort mais il allait se réaliser à Bordeaux et prendre des proportions que le jeune Chaminade n'aurait jamais imaginées.

A Saragosse, Chaminade vit plus clairement quelle serait l'œuvre de sa vie et il décida de s'y consacrer. Il allait assister la Mère de Jésus dans sa mission permanente de donner son fils au monde et de l'y rendre vraiment présent. Il approfondit dans l'oraison le mystère de la relation existant entre Jésus et Marie. Il entrevit de plus en plus clairement comment il pourrait participer lui-même à la vie et à l'œuvre du Christ, fils de Marie, et comment tous les chrétiens, frères du Christ et fils de Marie en lui, devraient également prendre part à sa mission. Devant la statue de Notre-Dame del Pilar, Chaminade saisit plus clairement l'étendue et la beauté de la mission apostolique de Marie et entrevit les formes concrètes que

cela pourrait prendre, s'il lui était donné de rentrer en France...

LE RETOUR À BORDEAUX (1800)

Il retourna de fait en France en novembre 1800, grâce à l'avènement de Napoléon Bonaparte, et il trouva un pays spirituellement à terre. Pendant près d'une décennie, le peuple français n'avait plus reçu d'instruction religieuse et la pratique religieuse était tombée très bas. Les enfants avaient grandi sans voir de prêtre et sans célébration régulière des sacrements. Les jeunes avaient été soumis à la pression d'une culture anti-chrétienne ou athée et n'avaient guère reçu d'encouragement pour leur épanouissement spirituel ; les personnes plus âgées s'étaient trouvées isolées, avaient été persécutées et dispersées, dans un climat de méfiance et de suspicion. La tâche était donc énorme : il fallait reprendre contact avec les chrétiens convaincus, les regrouper dans des espèces de communautés -



pour remplacer les paroisses pratiquement inexistantes, et pour les encourager dans leurs efforts à mener une vie chrétienne, sans peur ni honte.

Guillaume-Joseph retourna à Bordeaux car Mussidan, c'était fini : son ancienne école avait été saisie par le gouvernement, divisée en trois parts et vendue. Il n'y avait donc pratiquement pas d'espoir de pouvoir renouer avec le rêve de Mussidan d'avant la Révolution. À Bordeaux, par contre, Chaminade, pendant les années de persécution, avait noué des contacts avec le clergé aussi bien qu'avec des laïcs. Il les avait entretenus depuis son exil de Saragosse, et il pouvait compter sur ces personnes une fois de retour au pays. À part quelques déplacements, pour diverses affaires, et un second exil de cinq ans à Agen, consécutif à la Révolution de 1830, Chaminade allait passer le reste de sa vie dans la ville portuaire de Bordeaux.

Aussitôt après son retour, fin 1800, il reprit contact avec divers amis, collaborateurs et disciples qu'il avait connus pendant les années de clandestinité dans la ville. Il ouvrit un petit oratoire dans une maison particulière. Certaines paroisses étaient au point zéro, d'autres étaient tenues par des prêtres qui avaient prêté serment à la Constitution, dans d'autres encore, l'église menaçait ruine. La communauté chrétienne fondée par Chaminade, la Congrégation de l'Immaculée Conception de Bordeaux, n'était pas une entité territoriale. Elle regroupait des laïcs provenant de tous les quartiers de la ville. Beaucoup de membres y menaient une vie quasi paroissiale, qui leur avait manqué pendant de nombreuses années.

MISE EN PLACE, DANS BORDEAUX, DE LA CONGRÉGATION DE L'IMMACULÉE CONCEPTION (1800-1809)

Avec la Congrégation, on peut dire que Chaminade avait en mains un nouveau moyen de réaliser son grand rêve : rechristianiser la France. Plutôt qu'une école pour enfants, il rêva de construire une communauté chrétienne qui refléterait l'Église dans toutes ses composantes. D'abord centrée sur les jeunes, filles et garçons, en vue de l'avenir de l'Église, son attention se porta bien vite aussi sur les adultes, sur les hommes et les femmes mariés, sur les prêtres et sur les personnes qui avaient quitté la vie religieuse.

Le 8 décembre 1800, à peine un mois après son retour d'Espagne, il accueillit un groupe de jeunes gens décidés à se consacrer à la rechristianisation de la France sous la conduite et l'inspiration de Marie, la Mère de la jeunesse.

Le 2 février 1801, la section des jeunes gens pouvait sérieusement se constituer, avec douze membres. Le 2 février de l'année suivante, ils étaient 100 membres. Le 25 mars 1801, sous la direction de Marie-Thérèse de Lamourous, fut fondée la section des jeunes filles. Trois autres sections ne devaient pas tarder à voir le jour. Confirmé dans son œuvre par un décret papal de 1801 le nommant Missionnaire Apostolique pour toute la France, Chaminade continua à faire grandir la Congrégation. L'oratoire qu'il occupait se révéla rapidement être trop étroit.

Le vicaire général du nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, fit à ce dernier un rapport des plus élogieux sur Guillaume-Joseph qui impressionna l'évêque. Il avait en effet connu le P. Chaminade au moment des persécutions. En 1804, l'archevêque mit donc la chapelle de la Madeleine à la disposition du P. Chaminade et elle devint ainsi une chapelle auxiliaire pour les fidèles des paroisses voisines et le siège de sa Congrégation. En 1809 l'ensemble des branches de la Congrégation représentait un millier de chrétiens convaincus et engagés. Le P. Chaminade pouvait envisager un avenir prospère pour son œuvre.



La Congrégation de Bordeaux se distinguait des congrégations d'autrefois par un certain nombre de traits originaux. C'était avant tout un mouvement à orientation apostolique. Cette Congrégation ne voulait pas seulement développer la vie spirituelle de ses membres mais elle entreprit, sous les auspices de Marie et avec l'intention de partager sa mission apostolique, un grand nombre d'activités en vue de rechristianiser les structures sociales. En outre, à la différence de beaucoup de congrégations anciennes (les confréries), celle-ci était ouverte à tous. Elle combinait avec bonheur le rôle d'une 'élite', chargée de diriger l'ensemble et de servir de référence et de modèle, avec le souci du grand nombre, typique des mouvements de masse. De cette manière, pensait Chaminade, cette Congrégation présenterait le spectacle impressionnant d'un peuple de saints, du peuple de Dieu ; elle formerait une authentique communauté chrétienne et présenterait comme un modèle réduit de l'Église. Une des expressions favorites du P. Chaminade en ce domaine était : « union sans confusion ». Moyennant un système d'interdépendance très développé, toutes les classes, toutes les conditions sociales, tous les états de vie, des deux

sexes, et beaucoup de bonnes œuvres coopèrent, sous sa direction, comme des membres à part entière de la Congrégation - désormais « **Congrégation de la Madeleine** ». Les congréganistes ne donnaient pas seulement un remarquable témoignage de foi mais en outre, leur présence et leur exemple servaient à élever le niveau spirituel de la vie chrétienne dans les paroisses auxquelles ils appartenaient. Comme dira plus tard le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux : à la tête de toutes les bonnes œuvres de son diocèse il trouvait le nom de Chaminade.



DE MARIE-THÉRÈSE ET D'ADÈLE

Loin de réserver son activité et son inspiration à la congrégation, Chaminade encourageait, conseillait et aidait aussi beaucoup d'autres personnes et groupes qui travaillaient à restaurer la foi à Bordeaux.

La première d'entre elles est certainement Mlle Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, qui partageait avec le P. Chaminade la direction de la congrégation, comme responsable de sa branche féminine. En même temps, il prit part au démarrage de la nouvelle œuvre dans laquelle se lançait Marie-Thérèse : la Miséricorde.

En effet, après bien des hésitations, Marie-Thérèse prit en main, avec beaucoup de conviction et d'énergie, une œuvre entreprise par une de ses amies, Mlle de Pichon de Longueville et elle la fit prospérer. La Miséricorde est une maison pour prostituées désireuses de changer de vie, ouverte pour les éduquer ou les rééduquer ; pour leur apprendre un métier productif dans la société et, surtout, pour les aider à mener une vie chrétienne.



Marie-Thérèse et Chaminade rédigèrent la première règle pour cette fondation. Chaminade en était le directeur spirituel et l'archevêque le nomma en outre supérieur ecclésiastique de la Miséricorde, une fonction qu'il exerça jusque dans les dernières années de sa vie, encourageant et conseillant Marie-Thérèse, cherchant des fonds pour cette œuvre, confesseur personnel de l'œuvre, conférencier et prédicateur de retraites spirituelles à la communauté de la Miséricorde. Il s'investit vraiment dans cette œuvre, qui finit par attirer l'attention de beaucoup de gens, même loin de Bordeaux.

Entré en relation épistolaire avec Mademoiselle Adèle de Batz de Trenquelléon en 1808, G.-J. Chaminade élargit l'horizon de ses rêves au-delà du diocèse de Bordeaux. Adèle, de son côté, avait déjà bien travaillé : elle avait fondé et dirigeait tout un réseau de jeunes filles et de femmes chrétiennes dont l'idéal et les pratiques ressemblaient

fort à ceux de la congrégation de la Madeleine. La plus grande différence entre la congrégation du P. Chaminade et l'association d'Adèle résidait peut-être dans le fait que la première était centrée sur la ville et pouvait organiser d'assez fréquentes réunions générales, tandis que l'autre formait plutôt un mouvement rural dont les membres étaient dispersés, habitant loin les uns des autres ; ils se réunissaient donc plus souvent par petits groupes tandis que les réunions générales étaient plus rares. Dans les débuts, les deux mouvements se distinguaient également par des différences d'accents dans la vie spirituelle, mais peu à peu Adèle adopta l'ensemble du rêve chaminadien : former une milice de Notre-Dame, participant à la mission de Marie.

LA FAMILLE MARIANISTE DANS LE MONDE AUJOURD'HUI

La Famille Marianiste, gardienne du charisme du P. Chaminade, est répandue en 40 pays du monde et se compose d'environ 10.000 membres. Elle comporte 4 branches :

- **C.L.M.** (Communautés Laïques Marianistes) ou Fraternités Marianistes
- **A.M.** (Alliance Mariale, Institut séculier)
- **F.M.I.** (Filles de Marie Immaculée - Sœurs marianistes)
- **S.M.** (Société de Marie - Religieux marianistes).

La collaboration entre les branches est un sceau de la vie marianiste aujourd'hui ; tous les membres travaillent ensemble pour répondre aux besoins de notre temps et œuvrer à la croissance spirituelle au sein de la Famille Marianiste.

Un élément spécifique de l'histoire de cette Famille est que la branche laïque a été fondée plusieurs années avant celles des religieux consacrés, frères et sœurs marianistes. Les premiers membres des deux Instituts religieux proviennent des communautés laïques, qui étaient appelées congrégations (aujourd'hui Fraternités ou C.L.M.).

Prenant Marie comme modèle, les Marianistes cherchent à incarner sa consigne au festin des noces de Cana : "Faites tout ce qu'il vous dira" (Jn 2, 5), portant ainsi son fils, Jésus, au monde d'aujourd'hui. Le charisme marianiste met un accent particulier sur la communauté, la formation aux valeurs évangéliques, la prière (l'oraison), et le service (la mission).

DE NOUVELLES DIFFICULTÉS (1809-1815)

Une année à peine s'était écoulée qu'une nouvelle catastrophe s'abattit sur le rêve de Chaminade en 1809. Grâce au travail de sa police secrète, Napoléon était informé des tentatives des monarchistes de ramener les Bourbons sur le trône de France. À cause des conflits entre Napoléon et le Pape et de l'emprisonnement de ce dernier, de nombreux catholiques menèrent une campagne animée contre Napoléon. Il y avait des monarchistes et des catholiques loyalistes parmi les membres de divers groupements religieux, en particulier dans la congrégation de Paris. Napoléon ne tarda pas à supprimer toutes les congrégations, coupables, au minimum, de compter dans leurs rangs des opposants recherchés par la police.

Cinq années durant, la congrégation de la Madeleine dut donc demeurer dans la clandestinité, elle poursuivait cependant ses activités, autant que cette situation le lui permettait. Le P. Chaminade continua son ministère d'administrateur de la Madeleine

et de directeur spirituel de nombreux groupes de la Congrégation. Il continua également, avec prudence, à écrire à Adèle, évitant d'attirer l'attention sur son association : la Petite société, que les décrets de Napoléon n'avaient pas encore frappée.

Au cours de cette période de suppression officielle, certains congréganistes de Bordeaux, ainsi que certains membres de la Petite société d'Adèle, décidèrent de vivre explicitement selon les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, traditionnellement liés à la vie religieuse. Certains prononcèrent des vœux privés pour expliciter cet engagement.

La Congrégation vit donc se développer en elle trois courants, selon trois types différents de consécration de ses membres : les congréganistes « ordinaires », les congréganistes pratiquant les conseils évangéliques et les congréganistes engagés par des vœux privés de religion.



Visite du Pape Pie VII



Le P. Chaminade encouragea cette évolution, avec prudence cependant, pour éviter tout zèle excessif comme aussi toute publicité indiscreète. S'il n'y faisait pas attention, la police secrète de Napoléon ne manquerait certainement pas de considérer tout ce bouillonnement comme suspect. Un de ses agents n'avait-il pas infiltré la congrégation quelques années auparavant ?

La chute de Napoléon, en 1814, le retour du pape à Rome, la même année, et la Restauration de la monarchie en 1815, ouvraient de nouvelles perspectives au P. Chaminade, toujours désireux de réaliser sa vision. La congrégation refit surface, grandit en nombre et en ferveur et poursuivit son œuvre de rechristianisation. Parallèlement, divers membres, des jeunes des deux mouvements - la Petite société d'Adèle (désormais reconnue comme la troisième division de la congrégation féminine) et la congrégation

de Bordeaux - réclamaient ouvertement la renaissance, sous une forme à définir, de la vie religieuse communautaire. Cet élan fut interrompu par les Cent-Jours : le P. Chaminade, après un séjour en prison, était dirigé vers Paris, lorsque Napoléon abdiqua pour la seconde fois, le 7 juillet 1815. La mission pouvait reprendre et se déployer. Tous les Ordres monastiques de France avaient été dispersés par la Révolution et leurs propriétés confisquées. Cependant, beaucoup d'entre eux réussirent à se reconstituer. Entre 1800 et 1815 apparurent en même temps de nombreuses nouvelles associations, de nouveaux instituts religieux, voués à la prière, à l'apostolat en milieu hospitalier ou dans les orphelinats, à l'enseignement (particulièrement de la religion), dans des écoles de toutes sortes. Dans bien des cas, la vie des membres était codifiée par une règle adoptée par tous ; d'autres menaient la vie commune. Beaucoup de fondations religieuses nouvelles surgirent de groupes de laïcs préoccupés par les besoins immédiats des gens.

-FONDATION DES INSTITUTS RELIGIEUX-

LES FILLES DE MARIE (1816)

Une des caractéristiques de la Petite société d'Adèle est que ses membres travaillaient à leur propre progrès spirituel sous la conduite d'un directeur spirituel ; cependant, elles se consacraient aussi, chacune selon ses moyens et sa situation, à toute une série d'œuvres de miséricorde, physiques aussi bien que spirituelles. Certaines, comme Adèle elle-même, ouvrirent de petites écoles dans leurs maisons ; d'autres visitaient les malades et les personnes âgées à domicile ; pratiquement toutes étaient engagées, à des titres divers, dans leurs paroisses.

À partir de 1810, Adèle et certaines de ses compagnes songèrent sérieusement à se consacrer à Dieu dans un Institut religieux, tout en continuant l'apostolat qu'elles avaient entrepris dans le cadre de la Petite société ou de la Congrégation. Le 25 mai 1816, elles fondèrent l'Institut des Filles de Marie dans la ville épiscopale d'Agen. Peu après les rejoignirent des membres féminins de la Congrégation de Bordeaux.



Le P. Chaminade les avait aidées en leur donnant des constitutions et, par ses lettres, il avait encouragé et guidé Adèle dans cette nouvelle mission. À la demande du P. Chaminade, Marie-Thérèse de Lamourous se rendit à Agen pour aider la nouvelle communauté à s'organiser à ses débuts. Le P. Chaminade la suivit de peu à Agen et c'est alors seulement qu'il rencontra Adèle pour la première fois. Il donna à la communauté des soeurs une série de conférences sur « l'esprit de l'Institut, qui est l'esprit de Marie ». Adèle, en s'engageant dans l'Institut avait pris le nom de Marie de la Conception. Elle a été béatifiée le 10 juin 2018 à Agen.

LA SOCIÉTÉ DE MARIE (1817)

Au cours de l'année 1816-1817, Jean-Baptiste Lalanne, congréganiste de Bordeaux, d'abord attiré par la Compagnie de Jésus qui venait de se reconstituer, proposa ses services au P. Chaminade pour accomplir son œuvre. Le 2 octobre, Lalanne et plusieurs compagnons furent prêts à commencer une communauté religieuse sous la direction du P. Chaminade.

Cette nouvelle Société de Marie - ou Famille de Marie, comme Chaminade aurait préféré l'appeler - poussait comme une branche nouvelle sur l'arbre de la congrégation mariale. Celle-ci se reflétait dans les constitutions et dans l'apostolat de la nouvelle fondation : certains membres étaient enseignants, d'autres ouvriers, d'autres appartenaient au clergé, d'autres encore étaient commerçants : tous étaient animés par le désir d'accomplir la mission de Marie dans le monde.

Dans l'esprit du P. Chaminade, les Filles de Marie et les Frères de Marie formaient un seul et même Institut parce qu'ils avaient un but commun, utilisaient les mêmes moyens, travaillaient selon les mêmes méthodes, étaient organisés de la même manière ; ils avaient en outre un même Supérieur Général : le P. Chaminade lui-même. Ces Marianistes, femmes et hommes, allaient s'inspirer, comme Chaminade l'écrivait au pape en 1838, de la Règle de saint Benoît, mais en l'adaptant autant que possible aux nécessités urgentes du monde contemporain. Les membres de deux Instituts allaient assister le P. Chaminade dans son rôle de Missionnaire apostolique en étant eux-mêmes, comme il l'écrivit à Adèle, « de petits missionnaires ». Pas plus que la congrégation, les deux communautés religieuses n'avaient pour objectif quelque œuvre apostolique particulière.

A l'exemple des serviteurs de Cana, ils auraient à faire « tout ce que Jésus leur dirait ».

LA MISSION DANS LES ÉCOLES (1817-1830)

Sans donc avoir été fondés pour répondre à un besoin particulier, les deux Instituts marianistes se trouvèrent très tôt engagés dans le monde scolaire. Le système éducatif français avait été ruiné par la Révolution, surtout parce qu'auparavant la plupart des écoles avaient été tenues par des ordres religieux, supprimés ou disparus dans la tourmente.

Les écoles qui ont fonctionné durant la Révolution étaient dirigées par des éducateurs anticléricaux ou athées. Bien que la situation ait été moins tendue sous Napoléon, les initiatives du gouvernement pour prendre le contrôle des écoles furent souvent le fait d'éléments anticléricaux et antipapistes. Par ailleurs, le gouvernement voyait dans les écoles, moins des lieux d'éducation servant à la promotion des citoyens, que des moyens de propagande. Chaminade aussi voyait l'école comme un instrument de propagande - mais en l'occurrence, de l'annonce de l'Évangile du Royaume de Dieu.

Il écrit au pape Grégoire XVI, en septembre 1838, pour demander l'approbation des constitutions et il lui explique ce qu'il a fait jusque là : **j'ai cru, devant Dieu, qu'il fallait fonder deux Ordres nouveaux, l'un de vierges et l'autre de jeunes gens qui, tout en prouvant au monde, par le fait de leurs bons exemples, que le christianisme n'est pas une institution vieillie et que l'Évangile est encore praticable aujourd'hui comme il y a 1800 ans, disputassent à la propagande, cachée sous ses mille et une couleurs, le terrain des écoles, en ouvrant des classes de tout degré et de tout objet, spécialement à la classe du peuple, la plus nombreuse et la plus délaissée.**

Beaucoup de nouvelles congrégations, y compris celles du P. Chaminade, se trouvaient devant un défi très clair : il fallait remédier au manque d'éducation religieuse et profane et se battre pour conquérir les esprits et les cœurs des générations montantes.

C'est pourquoi les deux branches de l'Institut engagèrent le plus gros de leurs forces, cependant sans grands moyens, dans la direction et le développement d'écoles, primaires et secondaires. De ce fait, la Société de Marie se répandit rapidement dans beaucoup de petites villes du sud-ouest et de l'est de la France.

En Haute-Saône, l'établissement de Saint-Remy devint un centre de rayonnement pour de multiples œuvres : il y avait là une communauté religieuse d'allure quasi monastique, une ferme, un pensionnat et un externat. Fondé en 1823, Saint-Remy attira assez rapidement des enseignants de tous les environs à des sessions d'été pensées pour eux ; elles combinaient la retraite spirituelle et le recyclage pédagogique. Le P. Chaminade réalisait bien les potentialités de ce type d'institution : la formation des instituteurs de toutes les écoles secondaires de France. Quel moyen merveilleux et rapide, pensait-il, pour réaliser son rêve ! Avec ses collaborateurs, il chercha à créer tout un réseau d'écoles normales, au moment où l'État, de son côté, comprenait de quel instrument il pourrait ainsi disposer pour étendre son emprise sur la jeunesse.

En 1830 les communautés du P. Chaminade avaient déjà créé ou repris en main l'administration de beaucoup d'écoles élémentaires et de quelques écoles secondaires et avaient ouvert une première école normale officiellement reconnue. En même temps, entre 1815 et 1830, la Congrégation de la Madeleine continuait à prospérer ; elle s'étendit à cinquante autres villes ou diocèses, voire plus. Le rêve du P. Chaminade pour la rechristianisation de la France semblait sur le point d'aboutir...

OBSTACLES AU RÊVE DE CHAMINADE

Mais une fois encore, des changements politiques empêchèrent son rêve apostolique de se réaliser parfaitement. En 1830, appuyée et manipulée par des éléments anticléricaux, la monarchie de Juillet vint au pouvoir avec Louis Philippe. Seules les écoles normales d'État seraient désormais tolérées, les autres, supprimées. Au début de l'année 1831, l'Église était soupçonnée de comploter pour le retour de Charles X. Chaminade fut perquisitionné et des émeutiers manifestèrent devant la Madeleine et à Saint-Laurent.

Le P. Chaminade partit de Bordeaux pour un exil intérieur de six ans. Il en passa cinq à Agen, puis il fit une longue tournée de visites aux communautés du nord-est de la France.

Il avait soixante-dix ans. Cette période de sa vie comportait également son lot de peines personnelles profondes : en 1828, mère Adèle était morte, et en 1836 allait mourir Marie-Thérèse. En outre, il voyait plusieurs religieux des premiers temps ou même des membres fondateurs quitter la Société de Marie, en désaccord avec sa façon de voir les choses ou redoutant l'évolution politique de la situation. Certains étaient persuadés que la Société de Marie n'allait pas tarder à disparaître. Tout en tâchant de faire face à ces revers, le P. Chaminade continuait à renforcer et à développer toutes les œuvres qu'il pouvait, tout en se préparant à des circonstances plus favorables et qui lui permettraient de redonner, une fois encore, un nouvel élan à ses projets.

Il put rentrer à Bordeaux en 1836, sous de meilleurs auspices. Les Filles de Marie vivant toujours une forme de vie monastique rénovée, avec, en particulier, la clôture, le P. Chaminade avait projeté avec Adèle, avant sa mort, un autre institut, une branche des Filles de Marie non cloîtrée, qui partagerait leur esprit et leurs œuvres, en particulier dans les zones rurales, dans les petites villes et les villages.



Elles auraient à faire classe dans les écoles primaires communales, soigner les malades et s'occuper des orphelins. Huit ans après la mort d'Adèle, le moment semblait venu de réaliser ce projet.

En 1836 un Tiers-Ordre Régulier fut donc fondé à Auch et confié à la responsabilité des Filles de Marie d'Agen. Ce nouvel Institut grandit rapidement et se répandit dans tout le sud-est-ouest de la France et en Corse.

On peut dire que c'est à ce moment de sa vie que le rêve du P. Chaminade atteignait son zénith. En 1838, il écrivait à Rome pour demander l'approbation des Constitutions de la Société de Marie et de celles des Filles de Marie. Tout en reportant l'approbation elle-même, le Saint-Siège fit parvenir au P. Chaminade un décret de louange, daté du 12 avril 1839, qui félicitait le fondateur pour ses œuvres et qui le confirmait dans la conviction qu'elles étaient très utiles à l'Eglise. Le décret précisait : « Sa Sainteté a exprimé le désir que l'esprit de cette œuvre toute de piété fût inculqué à ses membres, de sorte qu'ils progressent de jour en jour dans la joyeuse carrière qu'ils avaient entreprise sous les auspices de la Bienheureuse Vierge Marie ».

LA LETTRE AUX PRÉDICATEURS DE RETRAITES (24 AOÛT 1839)

Le Fondateur se sentit tellement touché et plein de gratitude en recevant cette réponse de Rome qu'il décida de profiter des retraites annuelles des Frères et des Sœurs pour leur communiquer les souhaits du pape. Le 24 août 1839, il adressa une lettre aux trois prêtres chargés de prêcher les retraites de cette année. Il y présentait ce qui fait la vie religieuse commune à tous les ordres (la pratique des conseils évangéliques, à laquelle on s'engage par vœux), puis il expliquait ce qu'il considérait comme des traits caractéristiques propres de la Société de Marie et des Filles de Marie.





Débordant de confiance envers la Providence et d'un grand amour pour Marie, le P. Chaminade écrit dans un style étonnamment enthousiaste et optimiste pour un homme qui approchait de ses quatre-vingts ans.

... Nous nous sommes empressés d'offrir à Marie nos faibles services, pour travailler à ses ordres et combattre à ses côtés. Nous nous sommes enrôlés sous sa bannière, comme ses soldats et ses ministres et nous nous sommes engagés par un vœu spécial, celui de stabilité, à la seconder de toutes nos forces, jusqu'à la fin de notre vie, dans sa noble lutte contre l'enfer. Et, comme un ordre justement célèbre a pris le nom et l'étendard de Jésus Christ, nous avons pris le nom et l'étendard de Marie, prêts à voler partout où elle nous appellera, pour étendre son culte et, par lui, le Royaume de Dieu dans les âmes. Et voilà bien, mon respectable

fil, le caractère distinctif et l'air de famille de nos deux ordres : nous sommes spécialement les auxiliaires et les instruments de la très sainte Vierge dans la grande œuvre de la réformation des mœurs, du soutien et de l'accroissement de la foi, et, par le fait, de la sanctification du prochain. Dépositaires de l'industrie et des inventions de sa charité presque infinie, nous faisons profession de la servir fidèlement jusqu'à la fin de nos jours, d'exécuter ponctuellement tout ce qu'elle nous dira, heureux de pouvoir user à son service une vie et des forces qui lui sont dues...

Ce que je regarde comme le caractère propre des nos ordres et ce qui me paraît sans exemple dans les fondations connues, c'est que, pour le répéter, c'est [au] Nom [de Marie] et pour sa gloire que nous embrassons l'état religieux ; c'est pour nous dévouer à elle corps et biens, pour la faire connaître, aimer et servir, bien convaincus que nous ne ramènerons les hommes à Jésus que par sa très sainte mère,

parce que nous croyons, avec les saints Docteurs, qu'elle est toute notre espérance, notre mère, notre refuge, notre secours, notre force et notre vie. Parmi ces congrégations nombreuses, formées dans tous les siècles et sous tous les climats, les unes sont appelées à telle fin particulière et les autres à telle autre.

Or nous, les derniers de tous, nous qui nous croyons appelés par Marie elle-même pour la seconder de tout notre pouvoir dans sa lutte contre la grande hérésie de cette époque, nous avons pris pour devise, comme nous le déclarons dans nos Constitutions (art. 6), ces mots de la très Sainte Vierge aux serviteurs de Cana : « faites tout ce qu'il vous dira » (Jn 2, 5).

LES DERNIÈRES ANNÉES (1841-1850)

On peut dire que vers la fin des années 1830, les œuvres du P. Chaminade, aussi bien celles concernant les laïcs que celles des religieux étaient prospères, dynamiques, en phase de croissance et d'extension. Mais voilà que l'horizon s'assombrit, et sur la route se dressèrent de

nouvelles forces opposées et destructrices. En l'occurrence, il ne s'agissait plus de remous politiques ou d'autorités civiles hostiles, ni d'attaques anticléricales ou d'intrigues dues à la jalousie ou à la rivalité du clergé local, mais cette fois-ci c'est de l'intérieur même de ses fondations que surgirent des forces opposées au Fondateur, menaçant d'anéantir l'œuvre de Dieu à laquelle il avait voué sa vie. Certains de ses propres Frères, de ses plus proches collaborateurs, s'opposèrent au P. Chaminade, qui avait placé en eux sa plus grande confiance et avec qui il avait partagé le plus profondément son grand projet. Il en fut vraiment troublé et éprouvé dans sa foi, plus peut-être que par les persécutions passées et la suppression de certaines de ses œuvres par les autorités politiques. Pour essayer de dépêtrer la jeune Société de Marie d'un certain nombre de graves problèmes financiers et d'éviter un procès public dans lequel les premiers membres de la Société étaient impliqués pour un non-suivi de paiement, et qui aurait compromis l'Institut, le Conseil général marianiste demanda au P. Chaminade, en 1841, de donner sa démission de Supérieur général. Il accepta, mais voulu garantir l'œuvre qu'il avait fondée en poursuivant ses fonctions. L'arbitrage de l'affaire donna raison au P. Chaminade mais ses conseillers considérèrent la démission formelle du P. Chaminade devant la loi civile comme une démission pure et simple du Fondateur à la tête des Instituts.

Ne pouvant accepter cette interprétation, le P. Chaminade eut recours à l'arbitrage de l'archevêque de Bordeaux et même du pape. Le dossier que le nonce transmet au pape ne contenait pas le point de vue du P. Chaminade sur le sens de sa « démission » et de son désir de rester à la tête des Instituts, si bien que Rome considéra que la Société de Marie devait élire un nouveau Supérieur général. Les Constitutions réservaient au Fondateur le droit de nommer son successeur mais on n'en tint pas compte. En 1845 un chapitre général réuni à Saint-Remy élut ainsi le P. Georges Caillet Supérieur général. Il avait été le premier assistant et le conseiller du P. Chaminade.

Le Saint-Siège ratifia l'élection. Le P. Chaminade se soumit à la décision et reconnut la nouvelle autorité. Mais il se battit vigoureusement pour défendre la pureté et l'intégrité de son inspiration de fondateur contre ce qu'il percevait comme des tentatives du P. Caillet de la restreindre et même, disait-il, de la bâtariser. L'un défendait son charisme, l'autre se croyait contesté dans son autorité. Ces frictions rendaient perplexes leurs témoins, et certaines personnes virent dans le P. Chaminade un vieillard refusant la nouvelle autorité, sans partager sa passion intacte pour la mission des fondations marianistes : faire de la France un pays plus chrétien.



Après une crise d'apoplexie, le P. Chaminade rendit son âme à Dieu, le 22 janvier 1850. Par la suite, on reconnut que son attitude avait été juste et qu'il avait bien agi. La Congrégation romaine pour la cause des saints, sur la base d'une documentation plus complète, approfondit son examen de l'histoire des faits, et mieux éclairée sur cette période difficile, elle ouvrit la voie vers la canonisation du P. Chaminade.

BÉATIFICATION DU P. CHAMINADE

Le 18 octobre 1973, la Congrégation pour la cause des saints décréta que Guillaume-Joseph Chaminade était «vénérable». On reconnut qu'il avait pratiqué les vertus chrétiennes d'une manière héroïque, sa longue vie durant, et qu'il pouvait être considéré comme un bon modèle et un bon guide pour d'autres chrétiens.

La béatification, qui précède la canonisation, exige la reconnaissance d'un miracle attribué à l'intercession du vénérable.

En octobre 1999 l'assemblée ordinaire des cardinaux et évêques de la Congrégation pour la cause des saints, réunie au Vatican, reconnut à l'unanimité la guérison miraculeuse du cancer du poumon d'une dame d'Argentine, attribuée à l'intercession du P. Chaminade.

La béatification eut lieu le 3 septembre 2000, par le saint pape Jean-Paul II, place Saint-Pierre à Rome.

Prions et demandons des grâces par son intercession pour qu'il soit canonisé, c'est-à-dire déclaré saint.

PRIÈRE POUR OBTENIR LA
CANONISATION DU

BIENHEUREUX CHAMINADE



Seigneur,

tu es continuellement à l'œuvre dans ton Eglise,
et, à travers les personnes et les communautés,
tu manifestes ton Esprit pour le bien de ton peuple.

Tu as accordé ton Esprit d'une manière spéciale
au Bienheureux Guillaume-Joseph Chaminade,
pour qu'il vive dans la plus grande fidélité à l'Évangile
et se dévoue avec ardeur au salut des hommes ;
et tu as inspiré à plusieurs groupes
d'hommes et de femmes
de se mettre à sa suite en se consacrant à toi,
pour servir l'Eglise sous la conduite de Marie.

Donne-nous les signes visibles de sa sainteté
en accordant les grâces que nous sollicitons
par son intercession...

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

- Que le Père et le Fils et le Saint-Esprit soient glorifiés
en tous lieux par l'Immaculée Vierge Marie.

Pour d'autres renseignements ou pour communiquer des grâces reçues suite à la prière adressée au bienheureux Chaminade, contacter :

M. le Supérieur de la communauté marianiste - 7, rue Canihac, 33000 Bordeaux - FRANCE.

ou Postulateur marianistes : Marianisti, Via Latina, 22, 0179 Roma, Italie.
genarchsm@smcuria.it



Titre originel de ce livret : Joseph Stefanelli sm, Chaminade, Pragmatist
with a Vision, Dayton, NACMS, 2000.
Traduction : Maison Chaminade, Bordeaux, 2004, revue, 2022.